

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 13 février 2004 - 15 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille quatre, le treize février, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas Rosin, Maire.

Date de la convocation : 06-02-2004.

Présents : Mmes Chantal Boget (départ à partir du point n° 4), Josiane Olivier, Annie Ponson. MM. Ahcène Alouani (départ à partir du point n°5), Jacky Boussemaere, Alain Cornillac, Dominique Gueytte, Pierre Michel (départ à partir du point n°5), Robert Reynaud.

Secrétaire de séance : M. Pierre Michel.

Remarque : le point 14, prévu en présence de M. Maraval à 17 heures a été effectivement examiné après le point 4 (seule Chantal Boget était absente).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance

✎ **Pierre Michel** est nommé **secrétaire de séance**.

Les comptes-rendus des 19 décembre 2003 et 16 janvier 2004 sont distribués. Ils seront approuvés lors d'un prochain conseil.

2 – Intervention des représentants des hameaux

En préambule, le maire fait lecture de trois pétitions qui ont été envoyées à la préfecture et de la réponse qui a été faite à tous les signataires (hameaux du Collet, des Rosières, du Clôt de Bonnet, des Millets, de Pié Léger) avec notamment une information sur la représentation des hameaux. Les pétitions concernaient la voirie, l'éclairage, la signalétique. Pierre Michel souligne la lenteur des dossiers et rappelle que France Telecom ne veut pas que leurs poteaux servent de support à l'éclairage public (seul E.D.F. le permet). Concernant la voirie, il rappelle que l'enrobé sur le chemin de Raton est commandé depuis septembre et que l'entreprise n'a pas encore pu intervenir. Les panneaux d'indication des hameaux ont été commandés l'été dernier, ils seront posés prochainement.

✎ **La Rose et Les buissons** : demandes d'éclairage.

✎ **Raton** : trous dans la chaussée notamment devant chez Mme De Filippo.

✎ **Le village** : fuites d'eau, barrière à l'entrée de la rue du grand pré, entretien de ce chemin dangereux à la circulation piétonne. Pierre Michel propose d'installer un éclairage public sur le dit-chemin.

✎ **Eclairage public quartier le Moulin** (Madame Dultier) : le devis s'élève à 3 550,44 € H.T.

✎ **Route de l'Aubergerie** : le conseil général sera sollicité pour rallonger la glissière de sécurité (risque de chute dans le ravin).

✎ **Réseau d'eau** : question sur la fréquence de nettoyage des bassins.

✎ **Plan-la-Croix** : les travaux d'adduction d'eau ont commencé, un conteneur recyclage serait utile dans le quartier

✎ **Les Montarines** : problème des écoulements d'eaux sur la départementale. Pierre Michel a fait faire un fossé mais les buses qui traversent le chemin sont bouchées.

✎ **Les Buissons** : problème d'entretien de la voirie. Pierre Michel souligne que là encore c'est un espace privé sur lequel on ne peut pas intervenir (sauf dans un cas très exceptionnel comme l'accord passé par la précédente municipalité avec M. Lambert de l'échange d'une bande de terrain pour agrandir la route du Lastic contre l'aménagement de l'accès de sa maison). Concernant le Suquet, le maire a demandé à l'OPAC de rendre une situation claire dans la rétrocession à la commune de la voirie du Suquet. Une lettre sera faite à l'O.P.A.C. pour l'entretien de la voirie aux Buissons.

✎ **L'A.D.S.L.** fait partie aussi des demandes des représentants. La technologie progresse et devrait permettre aux petites communes d'être équipées. Le maire informe que cela fait partie des projets gouvernementaux d'après ses représentants.

3 – P.L.U. Projets d'aménagements et de développement durable, débat du conseil

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Le maire rappelle les principaux objectifs du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.), déjà présentés lors de la dernière réunion du conseil municipal, le 16 janvier. Depuis une réunion publique s'est tenue le 3 février. A la prochaine réunion publique, il faudra mobiliser le maximum de personnes pour définir les périmètres qui le seront pour plus de 10 ans et « chacun doit apporter sa pierre à l'édifice ».

Un débat s'engage sur les futures zones A (agricoles), certains conseillers souhaitent que cette zone soit étendue d'autres soulignent que les zones qui sont actuellement cultivées par des agriculteurs qui souvent ne vivent pas sur la commune. Libérer des terres à bâtir apportera des impôts fonciers à la commune. Un équilibre devra être trouvé entre répondre à la demande de terrains constructibles, permettre des emplois, préserver l'agriculture et les paysages.

✎ **Après débat, les conseillers approuvent les objectifs fixés dans le P.A.D.D.**

4 – Projets d'assainissement, plan de financement du dossier du Lastic, plan de financement du dossier de Saint-Etienne

Rapporteur : *Pierre Michel*

Chiffré par la D.D.A.F., l'extension du réseau d'assainissement au quartier du Lastic s'élève à 67 000 € H.T. Le conseil général avait accordé une aide de 13 000 €.

✎ **Le conseil sollicite des subventions pour ce projet qui concerne environ 70 personnes :**
- l'Europe dans le cadre du FEOGA car le Lastic est un établissement de salariés agricoles ;
- le conseil général pour compléter la subvention précédemment attribuée.

Le raccordement des trois maisons de Saint-Etienne coûterait selon la D.D.A.F. 116 000 €.

✎ **Pierre Michel propose d'attendre les résultats du P.L.U. pour déterminer quelles priorités en matière d'assainissement seront établies.**

5 – Maîtrise d'œuvre dossier d'adduction d'eau à Baudon

La société S.E.R.E.T. a fait une proposition pour une maîtrise d'œuvre dans le projet de reprise du réseau d'eau à Baudon pour un coût de 2 640 € (11 % du coût prévisionnel des travaux).

✎ **Le conseil accepte la proposition de la S.E.R.E.T. de Ribiers.**

6 – Point sur les travaux en cours : voirie communale, église

Les travaux de l'ancienne église Saint-Arey sont en cours, il faudrait penser à protéger les murs des traces de chaises. La question du vieillissement du système d'isolation phonique est posée.

✎ **Les travaux de voirie communale ont été retardés suite aux intempéries de l'automne et la trêve hivernale.**

7 – Création et restauration de sentiers de randonnées

Rapporteur : *Jacky Boussemaere*.

Un dossier important est préparé pour restaurer des murs de soutènement, créer des passerelles sur les chemins de randonnées. L'accès au Risou est entièrement à créer car les propriétaires ne veulent plus laisser les randonneurs passer sur l'ancien chemin.

✎ **Une demande de subvention sera faite auprès du conseil général pour ce dossier très important pour le tourisme Rosanais.**

8 – Fixation des tarifs des terrains communaux (rétrocession à Luzerne et dans le village), ouverture d'une enquête publique pour le village

Rapporteur : *Josy Olivier*

La rétrocession de parcelles communales se fera au même tarif que la vente des terrains à Pigranier soit 1 € le m².

✎ **Le conseil accepte la rétrocession de la partie haute du chemin de Luzerne à M. et Mme Pacaud pour 206 €. Pour les petites régularisations de domaine public dans le village, une enquête publique sera conduite.**

9 – A.G.C.S., reprise de la délibération

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Le maire rappelle la délibération prise par la commune le 26 septembre 2003 décidant l'exclusion de Rosans du champ d'application de l'Accord Général sur le Commerce des Services. La préfecture a demandé le retrait de cette délibération car le conseil municipal n'est pas compétent pour s'exonérer de l'application d'un texte de portée générale et internationale. Considérant que les termes utilisés ne changent pas le sens de cette motion, le maire propose une nouvelle formulation.

- ✎ **Le conseil retire la délibération du 26 septembre 2003 telle qu'elle avait été formulée et autorise le maire à demander à monsieur le préfet des hautes-alpes d'informer le premier ministre de son opposition à l'application de l' A.G.C.S. sur le territoire de Rosans.**

10 – Crédit Agricole

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Lors d'un précédent conseil, il avait été proposé de faire un courrier pour manifester la colère de la population suite à la décision du Crédit Agricole de retirer l'agence de Rosans et de ne laisser qu'une fonction de « conseil ».

- ✎ **Pour des raisons pratiques, une pétition a été mise à disposition du public à la mairie et sera envoyée au Crédit Agricole.**

11 – Remboursement pour achat de livres au salon du livre

Rapporteur : *Josy Olivier*

Des livres pour enfants ont été achetés par Madame Corréard, pour la bibliothèque municipale, au salon des livres de jeunesse en Avignon pour un montant de 101,52 €.

- ✎ **Le conseil accepte le remboursement de ces livres à Mme Corréard Michèle.**

12 – Demandes de logements, réflexions sur la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Une famille Rosanaise composée de six enfants va devoir partir de son logement dès le 31 mars. Le conseil débat sur la possibilité de faire une convention d'occupation précaire dans le logement de la maison médicale. Il est rappelé que ce bâtiment a une destination médicale et que cette occupation temporaire répondrait seulement à une situation d'urgence. Il est souligné l'importance des termes utilisés, la nécessité d'être clair au départ avec la famille.

- ✎ **Le conseil accepte qu'une convention d'occupation précaire soit faite à la dite famille sous réserve d'un dépôt de dossier de demande de logement aux H.L.M.**

13 – Bureau de l'Association d'aides ménagères (Aides à Domicile en Milieu Rural A.D.M.R.)

Rapporteur : *Josy Olivier*

L'A.D.M.R. de Rosans va recevoir du matériel informatique et souhaite donc avoir un bureau pour son travail administratif.

- ✎ **Deux pièces pourraient convenir à leur demande, le bureau de la brigade verte ou le bureau au dessus de l'école.**

14 – Budget primitif des gîtes 2004 et compte administratif 2003 (à 17 heures en présence de Monsieur Maraval, trésorier)

Rapporteurs : *Josy Olivier, Michel Maraval*

C'est un premier budget, les dépenses et les recettes ont été calculées au plus juste puisqu'il n'existe pas de références. Francisco Bicho présente la plaquette publicitaire qui sera imprimée. L'accessibilité aux personnes handicapées n'est pas encore à l'ordre du jour. Il faudra commander des panneaux de signalisation.

- ✎ **Le compte administratif 2003 et le budget 2004 du budget gîtes grand pré sont votés. Les tarifs à la journée ou au week-end seront proportionnels aux tarifs semaine.**

15 – Questions diverses

Distributeur de billets

Rapporteur : Nicolas Rosin

Le coût d'achat d'un distributeur est important et cela risquerait à l'avenir de remettre en cause certains emplois à la poste.

✎ **L'achat d'un distributeur est reporté.**

Location du plan d'eau

Rapporteur : Nicolas Rosin

L'avocat de Germain Pfaff a écrit à la commune. Il conteste le montant des sommes dues pour le loyer du plan d'eau car son activité aurait souffert de la mauvaise qualité de l'eau pendant la saison dernière et que certains engagements pris par la commune n'auraient pas été tenus. Un tour de table est proposé. Il en ressort la nécessité de le rencontrer pour trouver une solution amiable.

✎ **Une réponse sera faite à l'avocat dans le sens que la commune est d'accord pour résilier le bail à l'amiable mais qu'elle conteste les revendications financières et qu'elle est disposée à le rencontrer.**

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à dix neuf heures.

	Présence	Signature
Rosin Nicolas, Maire,	X	
Olivier Josy, 1 ^{ère} adjointe	X	
Michel Pierre, 2 ^{ème} adjoint	X	
Gueytte Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
Alouani Ahcène	X	
Boget Chantal	X	
Boussemaere Jacky	X	
Cornillac Alain	X	
Ponson Annie	X	
Reynaud Robert	X	